01



?

L'incapacité civile des femmes mariées est supprimée.

02



?

Une ordonnance accorde aux femmes le droit de vote et d'être élues.

03



?

Les femmes peuvent devenir avocates.

04



?

Un congé de maternité protège l'emploi des salariées.

05



?

Julie-Victoire Daubié devient la première bachelière en France.

06



?

La liberté de recourir à l'IVG entre dans la Constitution.

07



?

La loi Veil autorise l'interruption volontaire de grossesse.

08



?

Une loi fixe l'âge du mariage à 18 ans pour les femmes comme pour les hommes.

09



?

Les lycées de filles proposent une préparation au même bac que les garçons.

03



1900

Les femmes peuvent devenir avocates.

02



1944

Une ordonnance accorde aux femmes le droit de vote et d'être élues.

01



1938

L'incapacité civile des femmes mariées est supprimée.

06



2024

La liberté de recourir à l'IVG entre dans la Constitution.

05



1861

Julie-Victoire Daubié devient la première bachelière en France.

04



1909

Un congé de maternité protège l'emploi des salariées.

09



1924

Les lycées de filles proposent une préparation au même bac que les garçons.

08



2006

Une loi fixe l'âge du mariage à 18 ans pour les femmes comme pour les hommes.

07



1975

La loi Veil autorise l'interruption volontaire de grossesse.

10



?

La loi impose l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale.

11



?

Trois femmes entrent au gouvernement comme sous-secrétaires d'État.

12



?

Olympe de Gouges publie la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.

13



?

Le Code civil impose l'obéissance de l'épouse à son mari.

14



?

Les parents mariés partagent l'autorité parentale sur leurs enfants.

15



?

La loi Roudy renforce l'égalité professionnelle entre femmes et hommes.

16



?

Une loi prévoit le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale.

17



?

Les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire.

18



?

La loi Camille Sée crée un enseignement secondaire public pour les filles.

12



1791

Olympe de Gouges publie la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.

11



1936

Trois femmes entrent au gouvernement comme sous-secrétaires d'État.

10



1972

La loi impose l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale.

15



1983

La loi Roudy renforce l'égalité professionnelle entre femmes et hommes.

14



1970

Les parents mariés partagent l'autorité parentale sur leurs enfants.

13



1804

Le Code civil impose l'obéissance de l'épouse à son mari.

18



1880

La loi Camille Sée crée un enseignement secondaire public pour les filles.

17



1907

Les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire.

16



1982

Une loi prévoit le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale.

19



?

Le préambule de la Constitution affirme l'égalité des droits entre femmes et hommes.

20



?

La Constitution permet de favoriser la parité en politique.

21



?

Le divorce par consentement mutuel est autorisé.

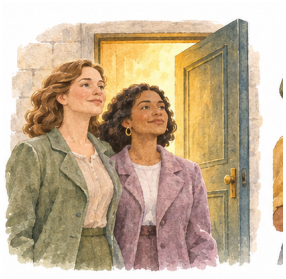
22



?

Des Françaises votent pour la première fois aux élections municipales.

23



?

La loi crée l'ordonnance de protection contre les violences conjugales.

24



?

Une loi favorise la parité des candidatures à certaines élections.

25



?

Une loi permet aux épouses de travailler sans l'accord de leur mari.

26



?

Une loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est promulguée.

27



?

La loi Neuwirth autorise la pilule contraceptive.

21



1792

Le divorce par consentement mutuel est autorisé.

20



1999

La Constitution permet de favoriser la parité en politique.

19



1946

Le préambule de la Constitution affirme l'égalité des droits entre femmes et hommes.

24



2000

Une loi favorise la parité des candidatures à certaines élections.

23



2010

La loi crée l'ordonnance de protection contre les violences conjugales.

22



1945

Des Françaises votent pour la première fois aux élections municipales.

27



1967

La loi Neuwirth autorise la pilule contraceptive.

26



2014

Une loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est promulguée.

25



1965

Une loi permet aux épouses de travailler sans l'accord de leur mari.